Appel à projets pour renforcer l’accueil des enfants en situation de handicap dans les Eaje et les Alsh **[1]**

La Caf (Caisse d'allocations familiales) des Hauts-de-Seine lance un appel à projets visant à renforcer l’accueil des enfants en situation de handicap dans les Établissements d’accueil du jeune enfant (Eaje) et les accueils de loisirs sans hébergements (Alsh). Les projets soutenus doivent permettre de : favoriser l’accueil des enfants en situation de handicap et développer des projets de qualité favorisant leur intégration ; de prendre en compte les difficultés particulières des familles dans leurs relations avec ces équipements et les appuyer dans leurs démarches de prise en charge ; de créer des passerelles et des collaborations avec le milieu spécialisé et favoriser la participation active des parents. Date limite de dépôt des candidatures : 30 avril 2017. En savoir plus (site de la Caf des Hauts-de-Seine). [2]
Un guide pour favoriser l’accueil des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques en établissement d’accueil du jeune enfant dans les Hauts-de-Seine est également disponible en ligne. (.pdf, 2 Mo) [3].

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/appel-%C3%A0-projets-pour-renforcer-l%E2%80%99accueil-des-enfants-en-situation-de-handicap-dans-les-eaje
[2] http://lalettrecaf92.blogspot.fr/p/handicap.html
[3] http://www.caf.fr/sites/default/files/caf/921/partenaires/handicap/guide-handicap.pdf